



Mon jardin - un paysage

Des idées pour améliorer les abords de nos maisons

Sommaire

Préambule : chacun est acteur du paysage.....	page 3
7 paysages pour le territoire du Verdon.....	page 4
La végétation : un élément-clef des abords de maison	page 6
<i>Pourquoi privilégier les plantes présentes sur le territoire ?</i>	
<i>Les haies : un atout pour nos jardins</i>	
<i>Ecologie et haies font bon ménage</i>	
<i>Les haies : un rempart contre le vent</i>	
<i>La végétation : un écran naturel contre la chaleur et les effets du soleil</i>	
Conseils pratiques pour les plantations	page 12
<i>Comment réussir nos plantations ?</i>	
<i>Différents types de taille pour varier les formes</i>	
Une végétation sous une double influence climatique	page 15
Un large choix d'essences locales pour nos plantations	page 16
<i>Les espèces à proscrire de nos jardins</i>	page 23
Principes et réglementations	page 24
S'inspirer et tirer parti de l'existant	page 26
<i>Conserver la végétation locale présente assure une cohérence avec les environs</i>	
<i>Intégrer et préserver les éléments patrimoniaux : un plus pour nos abords</i>	
<i>Végétal ou minéral ?</i>	
<i>Des clôtures au naturel</i>	
<i>Intégrer les éléments indispensables</i>	
Pour en savoir plus	page 29
Lexique Les mots accompagnés d'une astérisque font l'objet d'une définition dans le lexique	page 30
Remerciements	page 31

Chacun est acteur du paysage

Le paysage naît de la confrontation entre l'homme et la nature. Avec le temps, chaque bout de territoire acquiert sa propre personnalité, un visage reconnaissable entre tous. Les paysages du territoire du Parc naturel régional du Verdon sont diversifiés et fortement marqués. Sur 190 000 hectares, espaces naturels, agricoles, pastoraux et villageois se côtoient pour forger une identité remarquable qui attire le monde entier. C'est une vraie richesse.

Chacun d'entre nous observe, juge et apprécie le paysage en fonction de la place qu'il y occupe. Le regard n'est pas le même selon que l'on soit agriculteur, visiteur, enfant ou grand-parent, nouvel arrivé ou né sur place. Pour celui qui le souhaite, le paysage est aussi un outil qui permet la compréhension de l'évolution de notre société et de l'adaptation de l'homme aux contraintes naturelles.

Enfin, chacun d'entre nous laisse son empreinte dans le paysage. Il est donc intéressant de connaître ce paysage pour faire que notre trace aille dans le sens de sa préservation et de sa mise en valeur. Les abords des maisons sont un élément-clef de nos paysages ruraux. A travers les aménagements extérieurs et la végétation utilisée pour l'ornementation, chacun est directement acteur de la modification ou de la conservation du paysage dans lequel il a choisi de vivre pour la qualité de son cadre de vie.

Au travers de ce guide pratique, le Parc naturel régional du Verdon après une brève présentation des 7 entités paysagères de son territoire, a voulu prodiguer quelques conseils en matière d'intégration paysagère des abords de maisons, sans pour autant prétendre à l'exhaustivité du sujet. Parce que chacun doit garder son esprit critique, il est fait référence à divers ouvrages, organismes ou personnes ressources qui pourront venir compléter les pistes de réflexion ici abordées et vous permettre d'approfondir certains domaines. Pour ne pas incriminer mais plutôt valoriser les actions en accord avec le paysage local, l'ensemble des illustrations présente des exemples à suivre.

Les mots accompagnés d'une astérisque font l'objet d'une définition dans le lexique (page30)

7 paysages pour le territoire du Verdon

Paysage du Plateau de Valensole :

Le Plateau de Valensole est une vaste étendue quasi linéaire, suspendue entre ciel et terre. Echo aux collines et moyennes montagnes du Verdon, le plateau est un hymne aux couleurs.

Paysage du lac de Sainte-Croix :

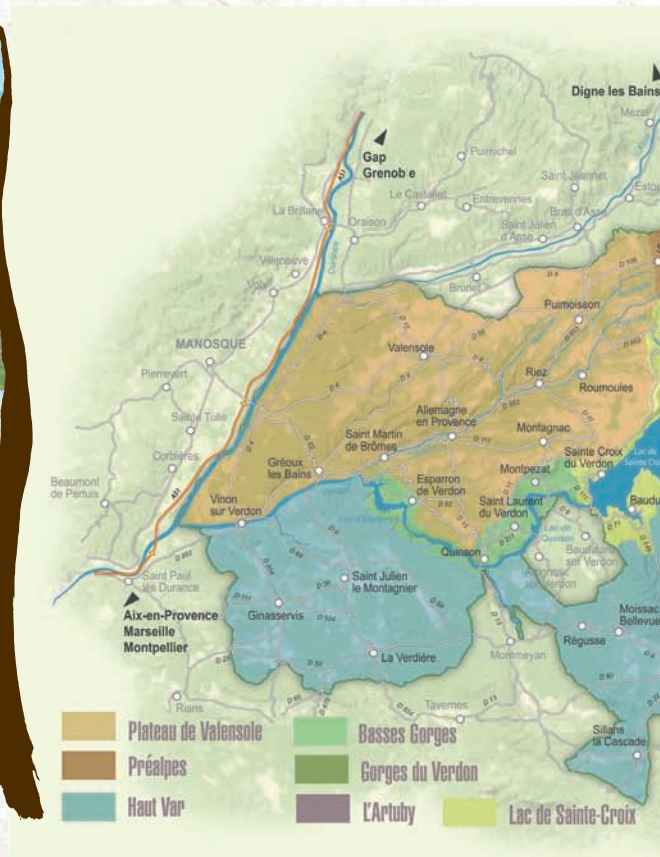
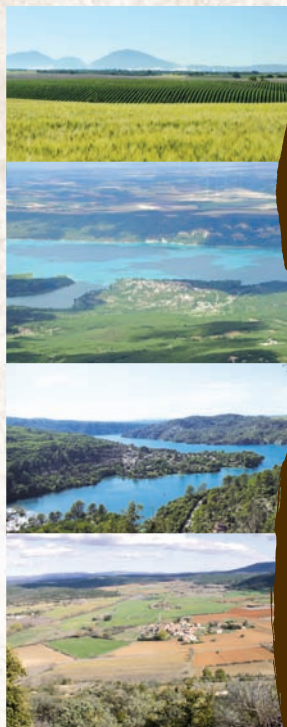
Retenue d'eau au milieu d'un univers minéral. La couleur bleu-vert des eaux du lac contraste avec l'ocre des marnes, le blanc du calcaire et le rouge des argiles.

Paysage des lacs et gorges du Bas Verdon :

Gorges étroites ou petites étendues des lacs, l'eau est ici l'élément récurrent qui reflète la blancheur du calcaire. Les milieux sont ouverts et cultivés (céréales, lavandin...) en rive gauche et fermés par la végétation en rive droite.

Paysage du Haut-Var :

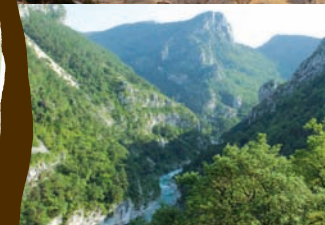
Plateau calcaire au doux relief où dominent le chêne et le pin d'Alep. Les paysages sont façonnés par l'homme, entre larges étendues cultivées, petites plaines agricoles et fonds de vallons aux cultures traditionnelles.





Paysage des Préalpes :

Zone de plissements consécutifs à la formation des Alpes, les Préalpes sont la partie la plus élevée du territoire. Massifs forestiers et roches calcaires dessinent le relief entre larges vallées, rondeurs boisées ou pâturées et falaises accidentées.



Paysage karstique du Verdon :

Entre grand canyon et causses karstiques, de toutes parts le calcaire domine. Ces paysages fracturés rappellent à quel point la géologie est complexe et l'eau capable de façonner la roche (le grand canyon : jusqu'à 700 mètres de haut).



Paysage de l'Artuby :

Zone de plissements en terrain calcaire, se succèdent sur ce territoire de larges vallées ensoleillées et de moyennes montagnes. Petits vallons et gorges étroites viennent cisailer ce paysage aux doux reliefs.



La végétation : un élément-clé des abords de maisons

Pourquoi privilégier les plantes présentes sur le territoire ?

Un avantage pour tous :

L'usage d'essences locales, climatiquement adaptées au territoire du Verdon, garantit leur bonne tenue dans le temps et leur longévité dans les jardins. Ces espèces nécessitent peu d'entretien et sont peu gourmandes en eau, comparativement à d'autres qui ne sont pas habituées aux conditions climatiques. Elles sont donc une source d'économies de temps (taille, soins, arrosage) et d'argent (eau et produits phytosanitaires*).



Buddleia (espèce invasive)

Un bienfait pour l'environnement :

Avoir recours aux espèces végétales locales évite les risques d'invasion d'espèces étrangères au territoire, qui peuvent être amenées à proliférer au détriment de la flore d'origine et dégrader les habitats naturels qui abritent cette flore. Cela évite d'avoir recours à toutes sortes de traitements (engrais, pesticides...) qui peuvent nuire à l'environnement.

Certaines espèces sont indispensables. Tel est le cas pour les espèces mellifères qui permettent aux abeilles de butiner et donc polliniser arbres et fleurs, acte essentiel au maintien de la biodiversité.*



Lavandin



Verger des Préalpes

Un respect du paysage et des traditions :

Planter de la végétation déjà présente sur le territoire de façon naturelle ou traditionnelle assure une cohérence avec le paysage et fait perdurer certaines pratiques anciennes faisant partie du patrimoine (arbres fruitiers : olivier, amandier, pommier, ou autres : tilleul, micocoulier...).

La meilleure façon de ne pas se tromper dans le choix des essences est d'aller se promener à côté de chez soi pour repérer les principales essences qui poussent dans les bois, les bosquets, les haies champêtres, la garrigue, les bords de cours d'eau, la colline...

Les haies : un atout pour nos jardins

Un plus pour les sols

Les haies freinent le ruissellement de l'eau de pluie et en favorisent l'infiltration. Elles retiennent la terre en amont et limitent l'érosion superficielle des sols, en aval.

Grâce à leurs systèmes racinaires, les haies vont enrichir le sol en matière organique*, en oligo-éléments* et permettre le stockage de carbone dans le sol.

Purificateur de l'eau

Le drainage en douceur de l'eau grâce au système racinaire, permet de dégrader une partie des substances nocives avant l'infiltration de l'eau dans le sol.

Les haies disposées sur les talus et qui suivent les courbes de niveau semblent les plus efficaces que ce soit pour la filtration, pour la purification de l'eau et contre l'érosion. Elles ont pour avantages de souligner le relief et de dessiner le paysage.

Un talus couvert de plantes permet, en outre, de faire le lien entre une haie située en haut du talus et la végétation présente en contrebas.



Talus végétalisé

Intégration paysagère

Les haies mettent en valeur les habitations dans le paysage. Elles sont également utiles pour dissimuler un bâtiment peu esthétique et l'intégrer dans le paysage. Elles peuvent délimiter les parcelles et éviter la réalisation de clôture en maçonnerie.



Ravinement des sols dû aux fortes précipitations et à l'absence de végétation pour limiter l'érosion.



Haies champêtres



Erosion du talus due au manque de végétation pour retenir la terre.

La végétation : un élément-clé des abords de maisons

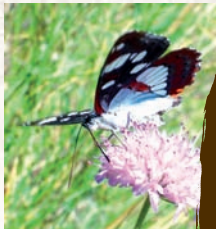
Écologie et haies font bon ménage



Bruant Proyer : utilise les haies et arbustes pour se percher.



Petit Mars orangé ou Petit Mars changeant (Apatura ilia): habite dans les bois proches des cours d'eau (apprécie les saules et les peupliers).



Sylvain azuré ou Nymphale du peuplier (Limenitis reducta) : a pour habitat les forêts claires et le Chèvrefeuille.



Petit rhinolophe : utilise les haies pour s'orienter et chasser les insectes.

Entre milieu urbain, milieu agricole et milieu naturel, les haies sont de véritables corridors écologiques* qui favorisent la biodiversité et son déplacement sur le territoire.

Les haies sont des lieux de refuge pour de nombreuses espèces d'animaux et de fleurs. Elles stabilisent les écosystèmes* en permettant un équilibre entre prédateur et proie. Sur les secteurs agricoles, les haies peuvent se révéler de précieuses alliées, car elles hébergent les prédateurs des espèces nuisibles aux cultures.

Les déchets de haies (résidus de taille, feuillage d'automne) peuvent être utilisés dans le compost, éventuellement après broyage. Ils apportent des matières primordiales à l'équilibre du compost (protéines, azote, carbone, etc.). Les rameaux et autres déchets ligneux (issus du bois) peuvent être valorisés sous forme de petits copeaux de bois (bois raméal fragmenté ou BRF) que l'on épand sur les sols pour augmenter la capacité de fertilisation des sols et stocker l'humidité pour la restituer progressivement dans le temps. Il en est de même avec la paille (paillage). Afin de préserver les sols et la qualité des eaux, il existe de nombreuses méthodes alternatives qui permettent de jardiner sans avoir recours aux pesticides (cf. page 29).

La présence des végétaux tels que le Lierre, le Chèvrefeuille ou la Ronce est inoffensive pour les arbres et indispensable à la survie de certaines espèces. C'est à la fois un refuge et un garde-manger (baies, fruits en hiver).

Les arbres vieux ou morts sont un élément essentiel à la diversité des écosystèmes car ils hébergent de nombreuses espèces dont se nourrissent les oiseaux. A condition qu'ils ne remettent pas en cause votre sécurité ou celle du public (risque de chute), mieux vaut conserver ces arbres.

Les haies : un rempart contre le vent

Les haies ont un effet brise-vent indéniable.

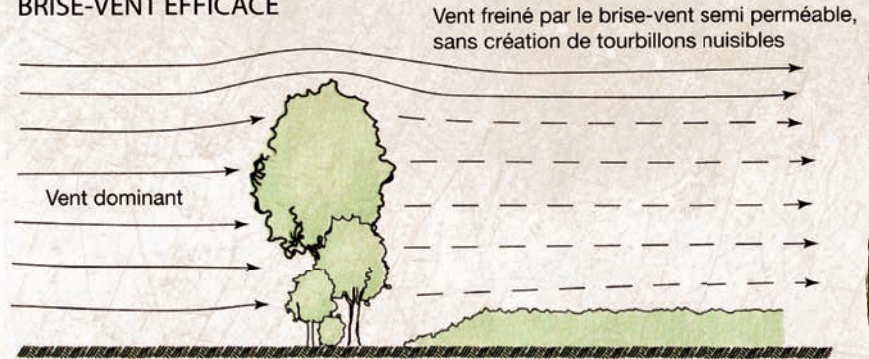
Pour un effet optimal, le feuillage de la haie doit être dense mais perméable. Il doit permettre de filtrer le vent et non de le bloquer, sinon cela provoque des tourbillons d'air derrière la haie et cela annule l'effet brise-vent. Pour cela, une haie doit trouver un équilibre entre les arbres de haut-jet, les arbres de taille moyenne souvent en cépée* et les arbustes.

Une haie composite, semi-perméable, ralentit le vent et protège sur une distance de 15 à 20 fois sa hauteur.

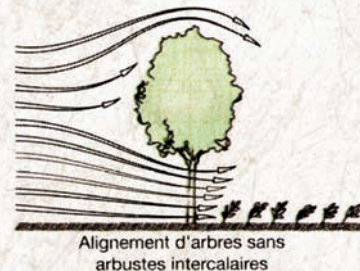
Pour lutter toute l'année contre les vents les plus violents (le Mistral et la Tramontane), il est conseillé de mettre des haies à feuilles persistantes* au nord et à l'ouest de la propriété.

Les essences dites à croissance rapide consomment beaucoup d'eau, il est donc préférable d'implanter profondément les plants dans le sol (pour un ancrage racinaire optimum) et de s'assurer de la disponibilité en eau. D'autant plus que sous l'effet du vent, la végétation transpire et se dessèche plus rapidement.

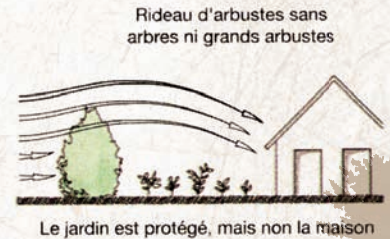
BRISE-VENT EFFICACE



BRISE-VENT HETEROGENE

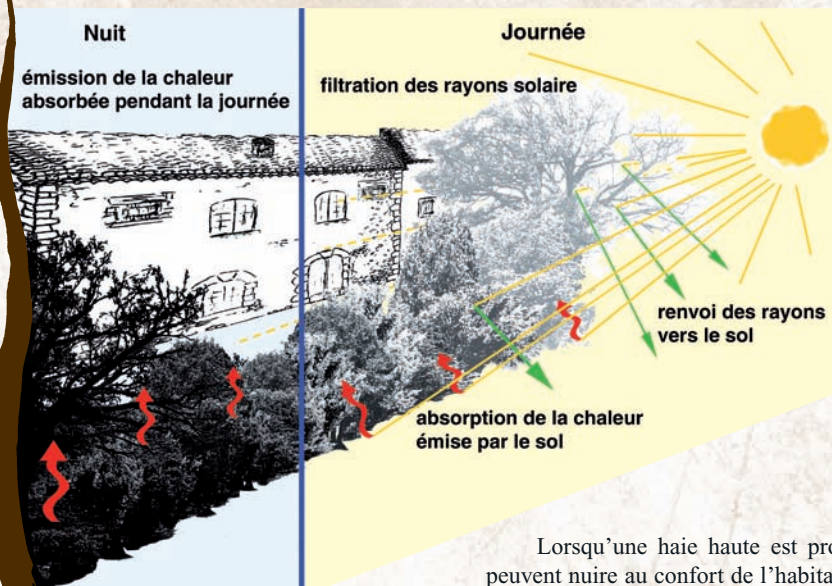


BRISE-VENT TROP BAS



La végétation : un élément-clé des abords de maisons

La végétation : un écran naturel contre la chaleur et les effets du soleil



Dans le Verdon, la végétation a toujours été utilisée à proximité de la maison pour lutter contre la chaleur estivale.

Les haies procurent des zones d'ombres plus ou moins grandes en fonction de leur orientation. Lors de la période hivernale, les gelées matinales seront situées sur le flanc ouest de la haie, flanc opposé au lever du soleil. Il est donc préférable de mettre des espèces peu sensibles au gel de ce côté-ci de la haie.

Les haies réfléchissent les rayons du soleil qu'elles reçoivent sur une distance allant jusqu'à 4 fois leur hauteur et absorbent le rayonnement émis par le sol. Elles protègent donc du froid en hiver et de la chaleur en été. Qu'elles soient dans les jardins ou proches des habitations, elles régulent la température en limitant les écarts de température trop élevés. C'est aussi un moyen d'avoir des zones d'ombre importantes sur le terrain.

Lorsqu'une haie haute est proche de l'habitation, l'ombre et l'humidité qu'elle procure peuvent nuire au confort de l'habitat et transmettre une sensation d'enfermement. Sur une petite parcelle, cela peut avoir un effet écran et diminuer la sensation de surface du terrain.

Plus la haie est basse, moins elle rompt la visibilité. Implantée proche de l'habitation, la haie amène de l'humidité dans l'air en saison estivale grâce à la transpiration des végétaux (phénomène d'évapotranspiration).

Attention : vérifiez que l'implantation de la végétation ne soit pas trop proche de la maison. Le système racinaire peut endommager les canalisations ou autres installations souterraines. Ces installations n'existaient pas auparavant, ce qui explique la proximité de certains arbres autour des maisons anciennes.



Plantes grimpantes



Plantes grimpantes



Proche de la maison, il est préférable d'implanter des essences végétales à feuilles caduques*. Elles protègent de la chaleur en été en filtrant les rayons du soleil et laissent passer la lumière en hiver, contrairement à des installations pérennes.

Plantes grimpantes

Elles permettent d'abaisser la température des murs en été en refroidissant l'air. Parfois perçu comme une contrainte, le ramassage des feuilles permet d'alimenter le compost.

Arbres isolés

Les arbres isolés sont très décoratifs, ils confèrent un aspect naturel et offrent un coin d'ombrage important. A proximité de la maison, des arbres à feuilles caduques* limitent l'ombrage et l'humidité en période fraîche. Les arbres isolés sont un point d'appel pour l'œil et permettent de rompre la monotonie du paysage. C'est l'occasion de planter des arbres présents traditionnellement sur le territoire et de valoriser d'anciennes espèces d'arbres fruitiers.

Les matériaux qui sont soumis au rayonnement solaire durant la journée emmagasinent de la chaleur qu'ils réémettent pendant la nuit sous forme d'infrarouges. Il est donc important pour préserver la fraîcheur en été de limiter l'arrivée des rayons solaires jusqu'à l'intérieur de la maison.



Arbres isolés
et plantes grimpantes



Conseils pratiques pour les plantations

Les haies constituées d'une seule essence végétale (mono spécifiques) augmentent le risque de voir apparaître des foyers d'infection pour les plantes, ce qui remet en cause la survie de la haie mais également de la végétation alentour (risque de contamination). Le seul remède contre ces risques sanitaires est de varier les espèces pour avoir une haie composite. La diversité des espèces aura également un rôle paysager par l'apport de couleurs et de formes multiples. Elle a un rôle écologique car elle

offre un refuge et de quoi se nourrir à une faune diversifiée. Il est important de toujours choisir l'essence végétale et son implantation en connaissant sa taille adulte et son rythme de croissance, afin d'éviter les mauvaises surprises (exemple : les racines qui endommagent les canalisations). Mieux vaut demander conseil à son pépiniériste.



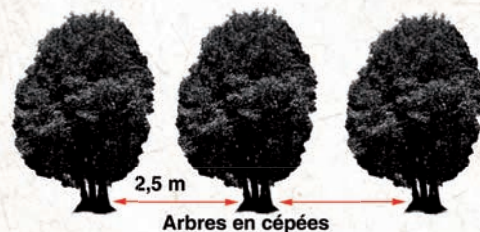
Comment réussir nos plantations ?

La plantation s'effectue préférentiellement en automne pour favoriser le développement des racines, mais peut être réalisée jusqu'au printemps. Cela dépend également des essences plantées et de la situation sur le terrain. Les périodes de gel ou de neige, de vent fort ou d'engorgement en eau sont à éviter.

La distance recommandée entre les plants :



Sachant qu'il est préférable de varier les combinaisons plutôt que de répéter les mêmes séquences comme on le voit souvent. La présence de plusieurs strates renforcera les effets bénéfiques de la haie.



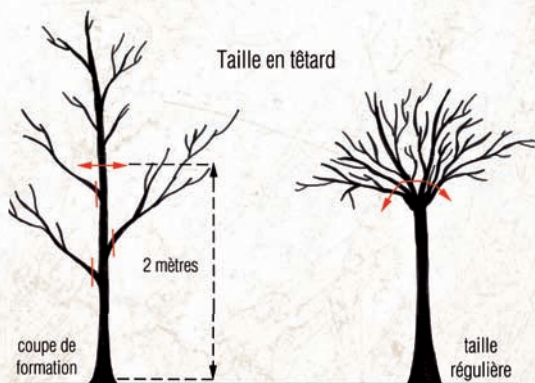
Différents types de taille pour varier les formes

Les trois premières années suivant la plantation seront déterminantes pour l'avenir de la haie. Il faudra veiller à la concurrence éventuelle d'une autre végétation. Un arrosage limité mais régulier favorisera la croissance et la santé de la végétation. Lors de la taille d'une branche, la plaie se referme en créant un bourrelet cicatriciel. Pour éviter le pourrissement et les maladies, la taille ne doit pas être au ras du tronc, ni trop à l'écart. Demandez conseil à votre pépiniériste pour les soins éventuels à apporter sur la plaie.

Les arbres de haut-jet : un arbre de haut-jet est un arbre ayant un tronc unique de grande taille et dont le houppier s'évase en haut du tronc. Pour obtenir cet effet, il est nécessaire de tailler les premières années (au printemps) les branches en concurrence avec la cime. Pour avoir un tronc droit, il faut couper toutes les branches du tiers inférieur de l'arbre. Ensuite il est préconisé d'avoir une taille raisonnée pour respecter le port naturel de l'arbre (cf page suivante).



Taille des Hauts Jets

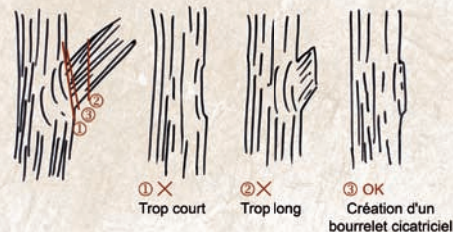


Taille en têtard

coupe de formation

taille régulière

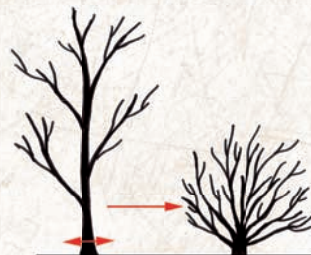
Taille d'une branche



① X
Trop court

② X
Trop long

③ OK
Création d'un
bourrelet cicatriciel



Taille en cépée

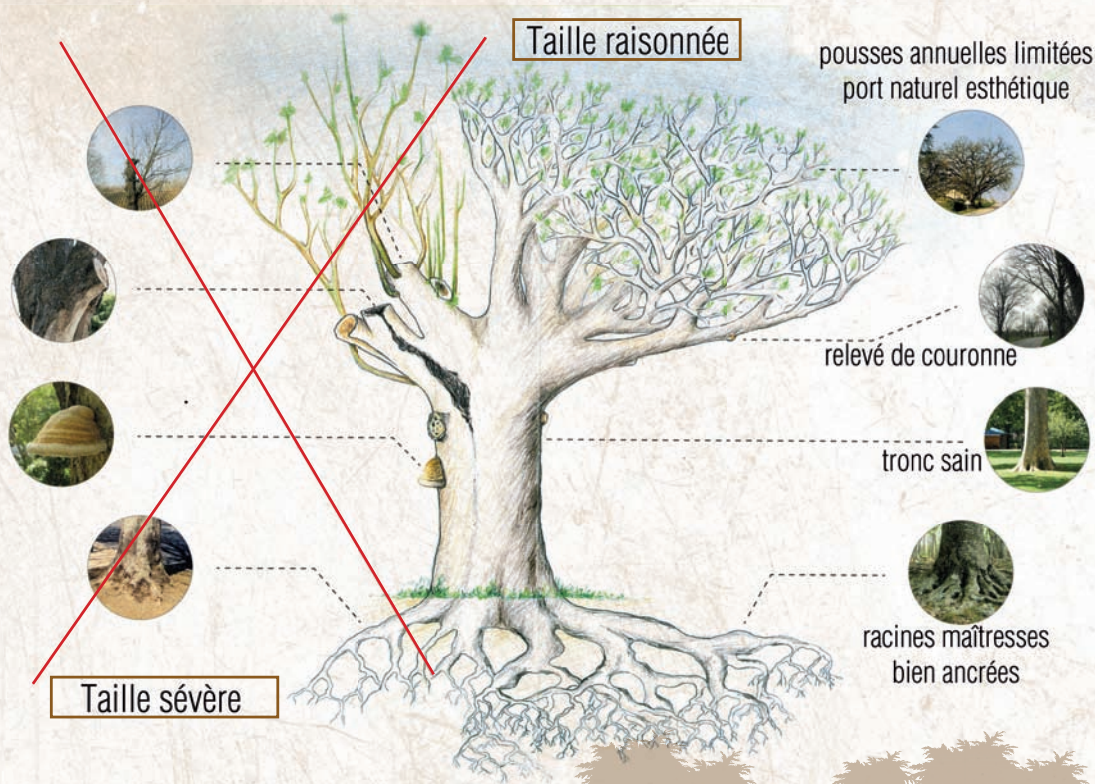
La taille en cépée* ou recépage : il s'agit de couper le plant à quelques centimètres du sol (5 à 10 cm). Réalisée à la fin de l'hiver avant les dernières gelées, cette coupe favorise le départ de plusieurs rejets qui formeront un arbuste. Pour obtenir du feuillage sur toute la hauteur de la plante, il est possible de tailler chaque année, 10 à 20 cm au-dessus de la coupe de l'année précédente.

La taille en têtard : il s'agit d'élaguer et de couper la tige principale de l'arbre lorsque celui-ci atteint un diamètre d'environ 5 cm, à une hauteur de 1,6 à 2 mètres. L'opération doit être pratiquée tous les deux ou trois ans jusqu'à ce qu'une « tête » se forme. Ensuite il suffit de tailler les tiges de la « tête » tous les 8 ans environ. Attention ! Ce type de taille n'est préconisé que pour quelques espèces (cf. tableau des essences).

Conseils pratiques pour les plantations

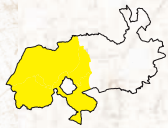
La taille raisonnée : elle respecte la physiologie de l'arbre. Il s'agit d'ôter le strict minimum en respectant le port naturel de l'arbre. L'arbre aura alors un tronc sain (avec le moins de plaies possible), un houppier* et un ancrage racinaire développés. Afin d'éviter certains

obstacles (fils, toitures, routes...), il est possible d'effectuer un relevé de couronne*. Pour cela, les actions seront menées régulièrement sur les branches de petit diamètre. La taille raisonnée est préconisée pour les arbres isolés ayant l'espace pour s'épanouir.



Une végétation sous une double influence climatique

Le territoire du Parc naturel régional du Verdon est une zone de transition entre climat méditerranéen et climat montagnard. Cette zone de transition n'est pas uniforme. On peut distinguer trois secteurs qui impliquent des choix de végétaux et d'implantation différents.



Secteur Ouest : climat méditerranéen

Le Plateau de Valensole et les reliefs doux du Haut-Var doivent au climat méditerranéen leurs étés chauds et secs. La saison la plus chaude est également la moins arrosée. La pluviométrie est fortement variable d'une année sur l'autre (le régime des pluies étant irrégulier en automne et au printemps). Ces conditions rendent difficiles la vie de la végétation. Les zones exposées aux vents et au nord connaissent des gelées matinales en hiver.



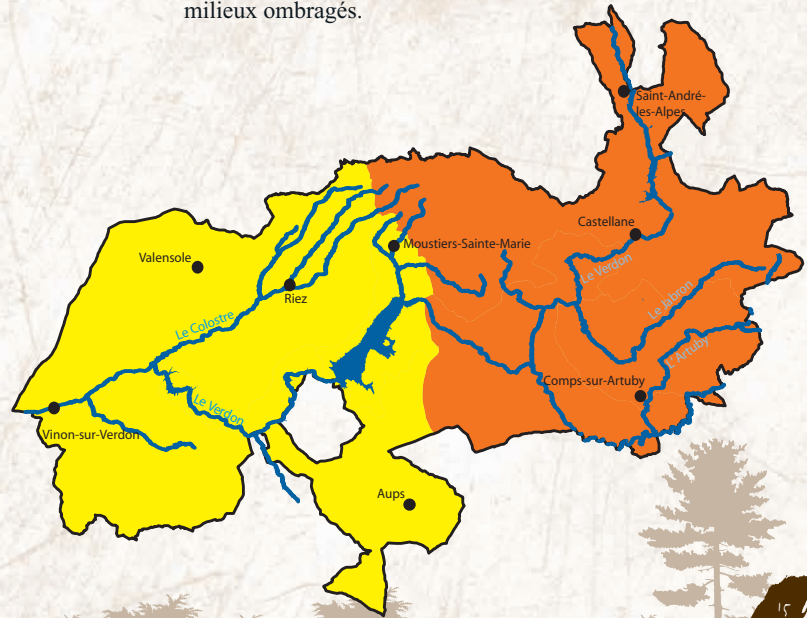
Le secteur Est : entre Méditerranée et montagne

L'ambiance est relativement fraîche et humide dans toute la partie nord-est. Les précipitations maximales sont dans l'Artuby (jusqu'à 1100 mm/an). Dans ce secteur, où les hivers sont rudes et longs, les gelées sont fréquentes (notamment dans les Préalpes). Les étés et la période de végétation sont plus courts que sur le reste du territoire.



















Le linéaire humide : un secteur particulier

Il correspond aux bords de cours d'eau et aux fonds de vallon humides. La végétation sera différente de celle du reste du territoire, préférant l'humidité et les milieux ombragés.



Un large choix d'essences locales pour les plantations

Nom d'espèce commun / latin provençal	Localisation	Illustration	Feuillage	Période de floraison	Partie comestible	Milieu propice	Lieu d'implantation	Exposition	Particularités	Type de taille possible
Arbre de grande taille (plus de 10 mètres)										
Aulne blanc <i>Alnus incana</i> Verno			C	Février-mars		frais à très humide				Tétard
Chêne blanc / pubescent <i>Quercus pubescens</i> Roule / Role / Roure			C	Mai	Fruits en automne	Sol frais à sec	Isolé		Nombreux sont les consommateurs de ces fruits : oiseaux, mammifères et l'homme pendant les périodes difficiles. Cet arbre est marcescent*.	Haut-jet ou tétard
Frêne oxyphylle <i>Fraxinus angustifolia</i> Frai			C	Mars-avril, avant la feuillaison		Très humide	Isolé		Le bois était utilisé pour faire les sifflets, les rames pour nourrir les chèvres et les feuilles étaient utilisées en tisane pour la sciatique.	Haut-jet ou tétard
Noyer <i>Juglans regia</i> Nouguié			C	Avril-mai	Fruits	Sol profond et frais	Isolé	Indifférent	Les noix en sauce accompagnaient les repas de Noël. Aussi utilisées pour l'huile, pour faire du vin et l'écorce pour les sifflets. L'huile servait à soigner les brûlures. 	Haut-jet
Tilleul à grandes feuilles / Hybride <i>Tilia platyphyllos / vulgaris</i> Tilhu / Tihu / Tihòu			C	Juin-juillet	Fleurs fin juin début juillet	Sol frais à sec	Isolé		De tradition il aurait été mis à proximité des maisons pour éloigner la foudre. En tisane, les fleurs ont plusieurs vertus dont celle d'apaiser. 	Haut-jet

Nom d'espèce commun <i>latin</i> provençal	Localisation	Illustration	Feuillage	Période de floraison	Partie comestible	Milieu propice	Lieu d'implantation	Exposition	Particularité	Type de taille possible
--	--------------	--------------	-----------	----------------------	-------------------	----------------	---------------------	------------	---------------	-------------------------

Arbre de taille moyenne (de 4 à 10 mètres)

Alisier blanc / Alouchier <i>Sorbus aria</i> Alisié / Aliguié / Aubaliguié			C	Mai-juin	Fruits	Sol frais	Isolé		Fruits consommés par les oiseaux migrateurs. Utilisés aussi en confiture.	Haut-jet ou cépée
Amandier <i>Prunus dulcis</i> Amendié / Amelié			C	Mars	Fruits en fin d'été	Tous sols	Isolé		Espèce patrimoniale historique. Amandes, miel et farine, un cocktail traditionnel et succulent pour les gâteaux. Culture très développée dans le passé.	Haut-jet
Chêne vert / Yeuse <i>Quercus ilex</i> Euve / Euse			P	Avril-mai	Fruits en automne	Sol sec	Isolé ou haie		Utilisé en association avec le chêne blanc dans les truffières. Les fruits sont appréciés par les oiseaux et les mammifères.	Haut-jet ou cépée
Erable champêtre <i>Acer campestre</i> Arabre / Rabié / Argelabre			C	Avril-mai		Sol frais	Isolé ou en haie		Fruits et feuillage automnal très esthétiques.	Haut-jet ou cépée
Erable de Montpellier <i>Acer monspessulanum</i> Agast			C	Avril		Sol sec	Isolé ou en haie		Fruits et feuillage automnal très esthétiques.	Haut-jet ou cépée

C
caduque*

P
persistant*

exposé au soleil

exposé mi-ombre

exposition ombragée

plante mellifère













Est

Ouest

Linéaire humide

Tout le territoire

Un large choix d'essences locales pour les plantations

Nom d'espèce commun <i>latin</i> provençal	Localisation	Illustration	Feuillage	Période de floraison	Partie comestible	Milieu propice	Lieu d'implantation	Exposition	Particularité	Type de taille possible
Micocoulier <i>Celtis australis</i> Fabregoulié / Falabreguïé / Micoucoulié			C	Avril	Fruits en automne	Sol frais ou sec	Isolé		Le bois était utilisé pour des outils du fait de sa souplesse. Les fruits sont consommés par les oiseaux.	Haut-jet
Olivier <i>Olea europaea</i> Oulivié / Ôulivié			P	Mai-juin	Fruits en octobre-novembre	Sol sec	Isolé		Espèce patrimoniale historique, fruits aux nombreuses vertus ainsi que les feuilles en tisane (pour la tension). Les jeunes pousses servaient pour soigner le foie.	Haut-jet ou cépée
Saule blanc <i>Salix alba</i> <i>S.cassant</i> <i>S.fragilis</i> <i>S.drapé</i> <i>S.eleagnos</i> <i>S.pourpre</i> <i>S.purpurea</i> Sause / Vege			C	Mars à mai		Sol humide	Isolé ou en haie		Suivant la variété, le saule était utilisé par les vanniers, pour nourrir les chèvres ou pour ses vertus médicinales. 	Haut-jet ou têtard
Sorbier domestique Cormier <i>Sorbus domestica</i> Sourbièro			C	Avril à juin	Fruits bien mûrs	Sol frais à sec	Isolé ou en haie		Le bois était très recherché car il a la propriété de peu travailler. On faisait du pain avec les sorbes.	Haut-jet

Nom d'espèce commun latin provençal	Localisation	Illustration	Feuillage	Période de floraison	Partie comestible	Milieu propice	Lieu d'implantation	Exposition	Particularité	Type de taille possible
-------------------------------------	--------------	--------------	-----------	----------------------	-------------------	----------------	---------------------	------------	---------------	-------------------------

Grand arbuste (de 4 à 7 mètres)

Aubépine monogyne <i>Crataegus monogyna</i> Pipiouÿ / Aubespin / Acinié / Acinas			C	Mai		Sol frais ou humide	Isolé ou en haie	Indifférent	Fruits appréciés des oiseaux. En tisane pour les insomnies. 	Haut-jet ou cépée
Noisetier <i>Corylus avelana</i> Avelanié			C	Janvier-février	Fruits en automne	Sol frais	Isolé ou en haie		Le bois servait pour faire des sifflets. 	Haut-jet ou cépée
Sureau noir <i>Sambucus nigra</i> Sampechié / Sambuquié			C	Mai-juin	Fruits cuits et fleurs, au printemps	Sol frais	Haie		Floraison esthétique. Les fruits sont d'un grand intérêt pour les oiseaux et appréciables en confiture. Les fleurs étaient utilisées pour soigner les yeux (conjonctivite, orgelet...) 	Haut-jet ou cépée

Arbuste de taille moyenne (de 2 à 4 mètres)

Arbre à perruque <i>Cotinus coggygria</i> Baiso-ma-mio / Rous			C	Mai à juillet		Sol sec à très sec	Isolé, en haie ou en massif	 	fruits en plumeaux. Feuillage automnal esthétique (rouge vif).	Haut-jet
--	--	--	----------	---------------	--	--------------------	-----------------------------	------	--	----------

C

caduque*

P

persistant*



exposé au soleil



exposé mi-ombre



exposition ombragée



plante mellifère



Est



Ouest



















Linéaire humide



Tout le territoire

Un large choix d'essences locales pour les plantations

Nom d'espèce commun <i>latin</i> provençal	Localisation	Illustration	Feuillage	Période de floraison	Partie comestible	Milieu propice	Lieu d'implantation	Exposition	Particularité	Type de taille possible
Camerisier à balais <i>Lonicera xylosteum</i>			C	Juin		sol sec	Isolé ou en haie	 	Fleurs très odorantes.	Port libre
Cerisier de Sainte-Lucie <i>Prunus mahaleb</i> Pouei			C	Avril-mai	Fruits en mai-juin	Sol sec à très sec	Isolé ou en haie	 	Les fruits sont appréciés par les oiseaux. 	Port libre
Cornouiller sanguin <i>Cornus sanguinea</i> Sanguin / Sanguino			C	Mai-juin		Sols frais à humides	Haie	Indifférent	Feuillage automnal esthétique. Les fruits sont très appréciés des oiseaux (des grives surtout). 	Port libre
Cytise faux ébénier <i>Laburnum anagyroides</i> Emboul / Sant-janet Aubour / Bos-de-lèbre			C	Mai-juin		Sol sec	Isolé, en haie ou en massif		Floraison spectaculaire (jaune). Le bois réputé imputrescible servait pour les piquets et les colliers de sonnaïlle (cambi). 	Port libre

Nom d'espèce commun <i>latin</i> provençal	Localisation	Illustration	Feuillage	Période de floraison	Partie comestible	Milieu propice	Lieu d'implantation	Exposition	Particularité	Type de taille possible
Eglantier / Rosier des chiens <i>Rosa canina</i> Agulencié / Tapo-cuou / Grato-cuou			C	Juin	Fruits après les gelées (décembre-janvier) et fleurs	Sol sec	Haie		Fruits en confiture et fleurs en tisane. Les fleurs étaient utilisées pour soigner les yeux et les coups de soleil.	Cépée ou port libre
Filaire à feuilles étroites <i>Phillyrea angustifolia</i> Taradéu / Daradéu			P	Avril-mai		Sol sec	Haie		Les branches étaient utilisées pour faire des balais.	Port libre
Pistachier térébinthe <i>Pistacia terebinthus</i> Petelin / Pistachié			C	Mai	Fruits en automne	Sol sec	Isolé, en haie ou en massif			Port libre

Petit arbuste (moins de 2 mètres)

Ciste blanc <i>Cistus albidus</i> Messugo blanco			C	Mai-juin		Sol sec	En haie ou en massif		Floraison spectaculaire.	Port libre
---	--	--	----------	----------	--	---------	----------------------	--	--------------------------	------------

C
caduque*

P
persistant*

exposé au soleil

exposé mi-ombre

exposition ombragée

plante mellifère

Est

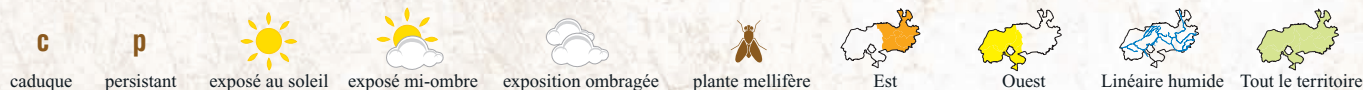
Ouest

Linéaire humide

Tout le territoire

Un large choix d'essences locales pour les plantations

Nom d'espèce commun latin provençal	Localisation	Illustration	Feuillage	Période de floraison	Partie comestible	Milieu propice	Lieu d'implantation	Exposition	Particularité	Type de taille possible
Coronille arbrisseau <i>Coronilla emerus</i> Fauciho / Erbo-deis-amourous			C	Mai-juin		Sol sec à très sec	Haie		Floraison jaune au printemps. 	Port libre



Le sol joue également un rôle dans le développement de la plante :

- les sols très secs : souvent exposés au vent et au soleil, ils sèchent très rapidement, sont très peu profonds et leur capacité de rétention de l'eau est nulle (très perméables).
- les sols secs : sont peu profonds, perméables et filtrent rapidement l'eau, ils sèchent rapidement.
- les sols frais : retiennent l'humidité et la restituent lentement, ils ont une bonne capacité de rétention de l'eau (sols de fond de vallons).
- les sols humides : sont typiques des bords de cours d'eau, les racines ont toujours accès à l'eau.

L'exposition au soleil est aussi à prendre en compte :

- les espèces aimant le soleil sont dites héliophiles
- les espèces de mi-ombre ne supporteront pas une exposition continue. Afin de créer une ombre partielle favorable à ces plantes, mieux vaut planter une espèce de taille supérieure héliophile à proximité ou l'implanter en versant nord (ubac).
- les espèces aimant l'ombre sont souvent des espèces de sous-bois : toujours faire en sorte que d'autres filtrent les rayons du soleil.

Mais encore



en linéaire humide (le long des cours d'eau) :
Peuplier blanc (*Populus alber*).



en zone Ouest : Chêne kermès (*Quercus coccifera*),
Bagueaudier (*Colutea arborescens*), Figuier
(*Ficus carica*) et Ajonc d'Europe (*Ulex europaeus*).



en zone Est : Erable opale ou à feuilles d'obier
(*Acer opalus*), Tremble (*Populus tremula*) au dessus
de 800 mètres, Cotonéaster laineux (*Cotoneaster
nebrodensis*) et Viorne lantan (*Viburnum lantana*),
Alisier blanc (*Sorbus aria*) et l'If (*Taxus baccata*).



sur tout le territoire : Erable Plane (*Acer platanoides*),
Mûrier blanc (*Morus alba*), Mûrier noir (*Morus
Nigra*), Alisier torminal (*Sorbus torminalis*),
Amélanchier (*Amelanchier ovalis*), Cornouiller mâle
(*Cornus mas*), Cotonéaster commun (*Cotoneaster
integerrimus*), Poirier commun (*Pyrus pyraeaster*) et
Prunellier (*Prunus spinosa*)

Vous avez également pour tout le territoire, les traditionnels :

- Buis (*Buxus sempervirens*),
- Genévrier cade (*Juniperus oxycedrus*),
- Genévrier commun (*Juniperus communis*),
- Romarin (*Rosmarinus officinalis*)

Et le Genêt spartium dit d'Espagne (*Spartium junceum*) en secteur
ouest.

Les espèces à proscrire de nos jardins :

D'autres espèces sont à proscrire à cause du risque de dissémination qu'elles représentent.
Il s'agit de préserver les espèces locales en évitant d'implanter d'autres espèces qui
pourraient prendre leur place. Ce qui aurait pour conséquence de restreindre la diversité des
espèces sur le territoire, voire de remettre en cause la survie de certaines.

Les espèces les plus fréquemment employées et pourtant invasives, donc à proscrire, sont :
le Buddleia (*Buddleia davidii*) plus communément appelé « arbre à papillon », le Robinier
faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*) et l'Ailante (*Ailanthus altissima*)

Buddleia



Robinier
Faux Acacia



Ailante



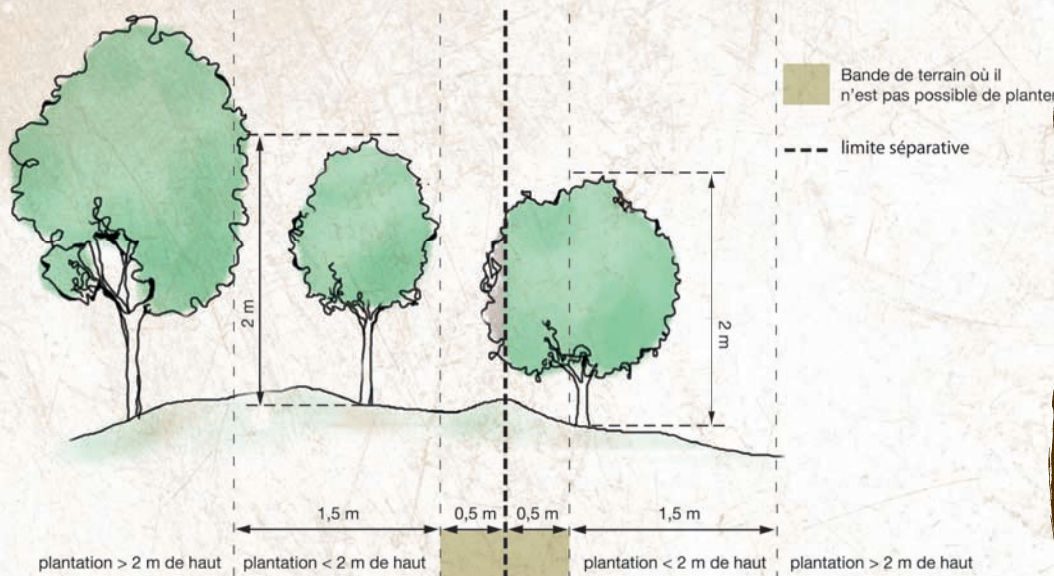
Ailante



Principes et réglementations

Les plantations (isolées, groupées ou spontanées) sont régies par l'article **671 du Code Civil**, sauf si une réglementation spécifique est introduite dans le document d'urbanisme (protection, hauteur...). Pour vous en assurer, rendez-vous en mairie.

- Il est interdit de planter entre 0 et 0,5 mètres en limite de parcelle.
- Entre 0,5 et 2 mètres en bordure de propriété, la hauteur des plantations ne peut pas excéder deux mètres. L'excédent devant être taillé, il est conseillé de choisir des plantations limitées en hauteur, afin d'éviter des travaux d'entretien trop importants.
- Au-delà des deux mètres longeant la bordure de propriété, les plantations ne sont pas limitées en hauteur.



La distance pour les diverses mesures sera calculée à partir du centre de l'arbre. Lors du calcul de hauteur de l'arbre, un éventuel dénivelé entre les deux propriétés ne fera pas l'objet de considérations.

La prescription acquisitive trentenaire : lorsqu'une haie ou un arbre a été planté de manière non conforme il y a plus de 30 ans, sans qu'il y ait eu protestation du voisin, la demande d'arrachage ou de réduction de la hauteur de la plantation n'est plus possible.

Le changement de propriétaire de la parcelle voisine ne remet pas en cause la prescription. Cette prescription trentenaire ne s'applique qu'à la haie d'origine, il ne sera donc pas possible de replanter à l'identique les arbres ou arbustes qui viendraient à dépérir ou qui seraient coupés.

Les droits du propriétaire : pour les haies non conformes, le propriétaire dispose seul du choix de la mesure appropriée, à savoir l'enlèvement des plantations ou la réduction de la hauteur. Pour les plantations situées à moins de 50 cm de la limite séparative, seul l'arrachage permet la mise en conformité. Le propriétaire est responsable des arbres qui lui appartiennent ; lorsqu'un arbre provoque un dommage, le propriétaire est présumé responsable.

Les droits du voisin : il peut demander la mise en conformité même si la haie ne le gêne pas, sans avoir à justifier d'un quelconque préjudice. Il ne peut cependant pratiquer aucune intervention lui-même.

Les conventions : la plantation d'une haie mitoyenne nécessite un accord des deux riverains. La création d'une convention permettra de protéger les haies existantes et à venir. La servitude ainsi créée ne disparaîtra pas en cas de changement de propriétaire, elle est liée aux parcelles. Afin qu'elle soit plus facilement opposable aux tiers, il est préférable qu'elle soit passée devant notaire.

La destination du père de famille : « il y a destination du père de famille lorsqu'il est prouvé que les deux fonds actuellement divisés, ont appartenu au même propriétaire et que c'est par lui que les choses ont été mises dans l'état duquel résulte la servitude » (article 692 du code civil). Ce qui signifie qu'une haie plantée avant la séparation de la propriété peut persister malgré le changement de propriétaire. Cependant, comme la prescription trentenaire, elle ne s'applique qu'à la haie d'origine.

s'inspirer et tirer parti de l'existant

Conserver la végétation locale présente assure une cohérence avec les environs

Des essences locales d'arbres, d'arbustes et des haies champêtres sont parfois déjà présentes sur les terrains avant l'acquisition ou la construction. Il est intéressant de les conserver et de s'en accommoder car ils ne demandent quasiment aucun soin. Elles sont résistantes au climat et sont propices au maintien de la biodiversité.

Leur présence dans le paysage est la trace d'activités humaines passées. Elles peuvent être remises en état, voire exploitées à nouveau (restes d'ancien verger). Ainsi c'est une petite partie de notre histoire que nous pouvons lire à travers cette végétation (évolution des parcelles, remembrement, anciennes cultures...).



Bosquets naturels à essences diversifiées

Intégrer et préserver le patrimoine bâti : un plus pour nos abords



Muret de pierres sèches

Le patrimoine en pierre sèche est en nombre sur le territoire du Parc. Restanques, murets, bornes, fontaines, calades, etc. sont autant d'édifices faisant partie de notre patrimoine et qui nous rappellent les savoir-faire et activités d'antan.

Le muret en pierre a de nombreux atouts, il est donc intéressant de le préserver, voire de le restaurer. Il participe à la qualité de nos paysages (abords de route et de propriété) et a l'avantage technique d'être très résistant grâce à la souplesse et à la nature drainante de sa structure. Les murets accueillent de nombreuses espèces végétales et animales. Ils participent donc au maintien de la biodiversité en recréant de véritables petits écosystèmes*.



Cabanon intégré à la propriété



Place de village minéralisée



Abords de village végétalisés

Végétal ou minéral ?

Nos villages mêlent ambiances minérale et végétale. Les cœurs de village sont à dominante minérale avec les vieilles pierres et parfois les aménagements plus récents. Le minéral est relayé aux abords des villages par le végétal qui mélange essences locales avec plantations nouvelles. Le passage progressif passant d'une ambiance à l'autre peut être remis en cause par la multiplication des clôtures en maçonnerie à l'extérieur des villages et par la végétalisation exagérée des centres bourgs. Cette dernière renforce l'impression d'écran et d'étroitesse des rues. La végétation en milieu urbain nécessite plus de soin et de temps pour être en bonne santé.

Au contraire, en sortie de village, la végétation est la bienvenue car elle fait le lien entre le village et les espaces naturels ou agricoles qui sont aux alentours. Elle permet aussi aux bâtis et aux clôtures de rester discrets dans le paysage. A contrario, des maçonneries modernes imposantes renforcent l'impression d'urbanisation s'étalant sur les coteaux et donnent l'image de périphérie de grandes villes.

s'inspirer et tirer parti de l'existant



Haie sur muret

Les clôtures

Les clôtures ont un impact visuel fort : grillages, palissades, maçonneries, sont souvent en désaccord avec l'environnement proche (voisinage et environnement naturel). Quel que soit le type de matériaux utilisés pour clôturer, il est préférable de diminuer la hauteur au profit du végétal, et de choisir des coloris proches des matériaux naturels (bois, végétation, pierre).

Les maçonneries, notamment en sortie de village, ont moins d'impact lorsqu'elles sont peu élevées et qu'elles sont relayées par une haie à essences diversifiées. La couleur et l'aspect de la maçonnerie impacte également le paysage. Il est préférable de choisir des couleurs rappelant celles de la terre.



Barrière en bois



Boîtes aux lettres décorées



Les aménagements extérieurs

Certains aménagements pourtant indispensables accrochent le regard, car ils sont souvent en désaccord avec le paysage local : boîtes aux lettres, compteurs, poubelles... Il est possible de veiller à leur intégration dans le paysage avec des astuces simples à réaliser. En voici quelques illustrations.

Le regroupement des éléments identiques avec ceux des voisins permet de limiter le nombre de points d'appel visuel. Les coloris peuvent être proches de ceux de la végétation environnante ou des maçonneries alentour. Il est possible de leur réserver une niche dans les maçonneries d'entrée de propriété, ce qui assure une meilleure continuité. On peut aussi avoir recours à de la végétation pour dissimuler ces divers éléments.

Exemples d'intégration paysagère d'éléments annexes aux propriétés



Quelques ouvrages :

- Fabien Liagre, *Les haies rurales, rôles-cr ation-entretien*, Editions France Agricole 2006
- D. Croci, D. Fraasier, S. Shall, *La haie m diterran enne*, Edisud. 2001
- AME Languedoc Roussillon, *Plantes envahissantes de la r gion m diterran enne*, ARPE PACA 2003
- C. Bonnet, L. Foucaut, G. Rebuffel, D. Rombaut, *La Flore du Verdon, un Parc en fleur*, Edisud/PNRV 2004
- D. Soltner, *Planter des haies*, Collection Sciences et Techniques Agricoles 1999
- D. Soltner, *Petit guide des arbres et haies champ tres*, Edition Sciences et Techniques Agricoles 2004
- *Comment jardiner sans pesticides ?*, *Jardiniers de France Eaux et rivi res de Bretagne*, MCE
- Ren  Sette, *Pierre s che*, Edition Le Bec en l'air 2008

Organismes ressources :

- **Parc naturel r gional du Verdon** - Domaine de Valx, 04360 Moustiers Sainte-Marie - 04 92 74 68 00 - www.parcduverdon.fr
- **Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement du Var** 5, rue J. Racine, 83000 Toulon - 04 94 22 65 75 - www.caue-var.fr
- **Centre d' cologie pratique Terre Vivante** - Domaine de Raud, 38710 Mens - 04 76 34 80 80 - www.terrevivante.org
- **Agribio 04** - Maison du Patrimoine, rue de la Bourgade, 04300 Mane 04 92 72 53 95
- **Agribio 83** : 11 rue Pierre Cl ment, 83300 Draguignan 04 94 50 54 66 - www.agribio-provence.org (04 et 83)

Quelques p pini ristes du territoire :

- **P pini res d'oliviers** : La Tuili re, 4203 route de Tourtour, 83630 AUPS - 04 94 70 01 10
- **P pini re de l'Armalette** : chemin de la piscine, 83690 Sillans-la-cascade - 04 94 04 67 83 - 06 71 81 93 98
- **Ga c horticole du Verdon** (plantes   massif - contrat avec les collectivit s) - campagne Bas Lauris, 04800 Esparron-de-Verdon 04 92 77 43 40
- **P pini re Caron**, route de Saint-Julien, 83560 Vinon-sur-Verdon 04 92 78 81 89

P pini res   proximit  du territoire :

- **P pini re de M zel** : Benoit et M lanie - D partementale 907, 04270 Beynes - 04 92 35 51 75
- **P pini re du Mandarin** : 2132 rte St Lambert, 83780 Flayosc 04 94 70 35 34
- **P pini res de La Camandoule** : 745 chemin de Seillans, 83440 Fayence - 04 94 76 13 59
- **P pini re Flaven** : 2070 chemin de la Thomassine, 04100 Manosque 06 98 94 39 74
- **P pini res de la Haute Provence** : Clappier Heyries, 04700 La Brillanne - 04 92 78 63 08

Caducue : se dit d'une plante qui perd son feuillage en automne et qui le remplace au printemps.

Cépée : nom donné à plusieurs tiges partant de la même souche. La cépée fait suite à une taille drastique du tronc (5 à 10 cm du sol) à la fin de l'hiver. Les multiples rejets formeront un arbuste.

Corridor écologique : désigne un ou des milieux reliant fonctionnellement entre eux différents habitats vitaux pour une espèce ou un groupe d'espèce (habitats, sites de reproduction, de nourrissage, de repos, de migration, etc.).

Couronne : partie de l'arbre de la première branche à la cime. Un relevé de couronne consiste à favoriser la pousse des branches vers le haut, en coupant celles qui tendent vers le bas.

Ecosystème : ensemble dynamique d'organismes vivants (plantes, animaux et micro-organismes) qui interagissent entre eux et avec le milieu (sol, climat, eau,

lumière) dans lequel ils vivent. Les dimensions des écosystèmes peuvent varier considérablement. Ils peuvent être très petits, comme une mare ou un arbre mort, ou être gigantesques, comme la Terre.

Houppier : partie verte de l'arbre, située au dessus du tronc.

Karstique : en région calcaire, dissolutions de la roche par les eaux chargées en acide, conduisant à la formation de galeries souterraines naturelles où chemine l'eau. En surface, l'action répétée gel/dégel éclate également les roches et conduit à la formation de modelés particuliers (plateformes rocheuses, entaillées parfois profondément).

Marcescent : se dit d'une plante qui conserve son feuillage en hiver et qui le perd au printemps, lors de la pousse des nouvelles feuilles.

Matière organique : tous les constituants provenant d'êtres vivants, végétaux, animaux, bactéries, champignons vivants ou morts, décomposés ou en cours de décomposition,

déjections et humus (fraction colloïdale d'origine végétale).

Mellifère : les plantes mellifères (visitées par les abeilles) sont des plantes dont les fleurs assurent aux colonies d'abeilles un apport en nectar (dites plantes nectarifères) ou en pollen (pour les plantes pollinifères).

Oligo-élément : les oligo-éléments sont des éléments minéraux purs nécessaires à la vie d'un organisme, mais en des quantités très faibles (cuivre, fer, fluore, manganèse, zinc, chrome, sélénium...).

Persistant : se dit d'une plante qui ne perd pas son feuillage.

Phytoprotecteur : Ensemble des produits chimiques utilisés pour la protection des cultures. Ils servent à lutter contre les insectes parasites, les champignons parasites et les herbes indésirables. Pesticide est l'autre nom donné aux produits phytoprotecteurs.

Ce document a été réalisé à l'initiative du Parc naturel régional du Verdon, dans le cadre de son programme de sensibilisation à l'évolution des paysages.

Nous tenons à remercier les différentes personnes qui ont participé à l'élaboration de ce document, et en particulier :

M. Christophe Bonnet, botaniste

M. Archiloque, maire de Moustiers-Sainte-Marie, membre du Conseil scientifique du Parc du Verdon

M. Michel Favre, maire de Saint-Jurs et président de la commission Paysage - Urbanisme - Architecture

Mme Marie-Caroline Vallon, direction de l'environnement Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur

M. Fabien Gervais, Parc naturel régional du Verdon

Crédit photographique et illustrations :

M. Alain Heres (page 8 : Petit Mars Orangé et Sylvain Azuré)

M. Franck Rozet, photographe (page 16 à 21 : les essences locales)

M. Dominique Soltner (page 9 : illustration de l'effet brise-vent)

Le Groupe Arbres et Forêts de Nature Midi Pyrénées (page 14 : illustration de la taille raisonnée)

Parc naturel régional de Brière (illustrations page 12 : varier les combinaisons, p.13 : taille des branches, p. 23 : réglementation)

M. Dominique Chavy, Parc naturel régional du Verdon, (page 8 : Petit Rhinolophe et Bruant Proyer)

M. Luc Courtil, Parc naturel régional du Verdon, (page 7 : illustrations sur l'érosion des sols)

M. Fabien Gervais, Parc naturel régional du Verdon, autres illustrations et photographies



PARC NATUREL REGIONAL DU VERDON
Domaine de Valx – 04360 Moustiers-Sainte-Marie

